

Lettre ouverte à toutes les Parties  
Copie à : Président du SBSTA

## Recommandations de la société civile pour l'ordre du jour du SBSTA

Les organisations soussignées vous écrivent à propos de la prochaine réunion du SBSTA à Bonn. L'ordre du jour du SBSTA<sup>1</sup> prévoit (paragraphe 20) que le SBSTA mettra en oeuvre un programme de travail pour élaborer (entre autres) :

- (i) Les modalités relatives aux alinéas b et c du paragraphe 71 de Décision 1/CP.16 [niveaux d'émissions de référence nationaux pour les forêts et/ou un niveau de référence national pour les forêts, et systèmes nationaux de surveillance des forêts] ;  
et
- (ii) Directives relatives à l'alinéa d du paragraphe 71 [système de communication d'informations sur la manière dont les garanties sont prises en compte et respectées lors de l'exécution de REDD+].

Nous vous écrivons pour demander que chaque Partie garantisse que le SBSTA accorde un temps suffisant pendant sa réunion de juin à Bonn pour traiter en détails des questions relatives aux directives et modalités, étant donné que ces deux éléments du programme de travail sont cruciaux au succès du mécanisme REDD+.

Nos organisations veulent mettre l'accent sur l'importance des garanties énoncées à l'appendice I de la Décision 1/CP.16 (l'accord de Cancun). Un soutien suffisant ainsi qu'une élaboration et une mise en oeuvre convenables de ces garanties sont des préalables indispensables pour que le mécanisme REDD+ conduise à des résultats durables d'atténuation du changement climatique, par la création d'un environnement propice à la mise en oeuvre de REDD+, et la protection de l'intégrité sociale et environnementale du mécanisme.

Un système fiable de communication d'informations sur la manière dont les garanties sont prises en compte et respectées améliorera finalement l'efficacité du mécanisme REDD+ parce qu'il empêchera des retards possibles liés à la non-identification de problèmes potentiels. L'élaboration des directives sur la manière dont les garanties devraient être prises en compte et respectées est un élément clé du programme de travail du SBSTA avant Durban.

Nous notons que la Conférence des Parties a demandé au SBSTA d'élaborer des directives pour examen à sa dix-septième session (COP17) à Durban en novembre/décembre 2011. Pour assurer une réponse à ce demande, nous encourageons le SBSTA à organiser un atelier ouvert aux observateurs, y compris les représentants des peuples autochtones et des populations locales, pour élaborer davantage ces directives. Les Parties et les observateurs possèdent de l'expertise et de l'expérience considérables dont il faut profiter. Nous croyons que cette expertise et ces expériences apporteront beaucoup à l'efficacité de cet atelier.

---

<sup>1</sup> L'ordre du jour du SBSTA est disponible à <http://unfccc.int/resource/docs/2010/cop16/fre/07a01f.pdf>

En plus, nous encourageons au SBSTA d'inviter les Parties à communiquer leurs observations sur l'alinéa d de paragraphe 71 avant l'organisation de l'atelier.

En outre, nous demandons que chaque Partie garantisse que le SBSTA prend note d'autres processus multilatéraux qui sont en train d'élaborer des directives relatives au système de communication d'informations sur la manière dont les garanties sont prises en compte et respectées lors de l'exécution de REDD+. Afin d'assurer l'harmonisation entre ces processus, le SBSTA devrait inviter les organisations internationales et les parties prenantes à contribuer au programme de travail pour assurer la coordination de ces processus.

### Liste des signataires:

Ateneo School of Law (Philippines)  
Australian Orangutan Project  
Australian Climate Justice Programme  
Bank Information Center  
Birdlife International  
CAPP- Ecological Justice (Indonésie)  
Care International  
Center for International Environmental Law (CIEL)  
Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) (Cameroun)  
ClientEarth (Royaume-Uni)  
Conservation International  
David Shepherd Wildlife Foundation (Kenya)  
Derecho, Ambiente y Recursos Naturales (DAR) (Peru)  
Euronatura - Centro para o Direito Ambiental e Desenvolvimento Sustentado (Portugal)  
Environmental Defense Fund  
Federation of Community Forest Users of Nepal (FECOFUN)  
Forest Management Trust (États-Unis)  
Forest Peoples Programme  
Friends of the Earth (USA)  
Groupe d'Action pour Sauver l'Homme et son Environnement (GASHE) (Province Equateur, RDC)  
German NGO Forum on Environment and Development  
Global Witness  
The Green Belt Movement (Kenya)  
Greenpeace  
Grupo FARO (Equateur)  
Humane Society International  
Ian Redmond (Président, Ape Alliance)  
Instituto de Pesquisa Ambiental da Amazônia (IPAM)  
Kenya Young Greens  
Las Comunidades Cuentan Más (Mexique)  
Les Amis de la Nature et des Jardins (ANJ) (RDC)  
The Nature Conservancy  
Organisation des Amis de la Nature (OAN) (RDC)  
Papua New Guinea Ecoforestry Forum

Rainforest Alliance  
Rainforest Foundation Norway  
Rainforest Foundation U.K.  
Rainforest Foundation U.S.  
Red Mexicana de Lucha contra la Desertificación y Degradación de los Recursos Naturales (Riod-Méx)  
Red Mexicana de Organizaciones Campesinas Forestales Asociación Civil (Red MOCAF)  
Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion durable des Ecosystèmes Forestiers de la République Démocratique du Congo (REPALEF) (RDC)  
Réseau Ressources Naturelles (RRN) (RDC)  
Royal Society for the Protection of Birds (RSPB) (Royaume-Uni)  
SAKBE Comunicación y Defensa para el Cambio (Mexique)  
The Wilderness Society (Australie)  
Union of Concerned Scientists  
Wetlands International  
WWF